

**DIPENTENE**
**DIPENTENE**
**SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**
**1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Liquide.

Nom commercial : DIPENTENE

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

- \* **Usage** : production et distribution de la substance, intermédiaire de synthèse, formulation industrielle, substances parfumante, solvant, formulation et utilisation de revêtements, d'encre, de lubrifiants, d'agents de flottaison, de produits miniers, de fluides pour le travail des métaux et de produits pour l'agriculture.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Identification de la société** : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE  
 Z.A.C du Parc  
 13 rue Louis Blériot  
 FR- 77290 COMPANS  
 T: +33 (0)1 64 77 76 27

**Nom et fonction de la personne responsable** : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**N° de téléphone en cas d'urgence** : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

**SECTION 2 Identification des dangers**
**2.1. Classification de la substance ou du mélange**
**Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

**Classification** : R10  
 Xn; R65  
 Xi; R38  
 R43  
 N; R51-53

**Code(s) des classes et catégories de danger. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)**

- **Dangers pour la santé** : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315  
 Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319  
 Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Skin Sens. 1) - H317  
 Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304
- **Dangers physiques** : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention - (CLP : Flam. Liq. 3) - H226
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 - (CLP : Aquatic Chronic 2) - H411

**2.2. Éléments d'étiquetage**
**Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)**

- **Pictogramme(s) de danger**



- **Pictogramme(s) de danger** : SGH08 - SGH02 - SGH07 - GHS09
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
 H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H315 - Provoque une irritation cutanée.  
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Conseils de prudence**

**DIPENTENE**
**DIPENTENE**
**SECTION 2 Identification des dangers (suite)**

- Prévention** : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
- Intervention** : P301+310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 P331 - NE PAS faire vomir.  
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P302+350 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
- Contient** : Hydrocarbures, sous-produits du traitement des terpènes  
 : 85 à 86%  
 terpinéol multiconstituant : 4 à 5%

**2.3. Autres dangers**

- \* **Autres dangers** : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

**SECTION 3 Composition/informations sur les composants**

- \* **Composants** : masse réactionnelle : Mélange d'hydrocarbures terpéniques et d'alcools terpéniques.
- Composants** : Ce produit est dangereux.
- \* **Composition** : Hydrocarbures, ss-pdts du traitement des terpènes:  
 Coupe de distillation issues du traitement des terpènes, composée majoritairement d'hydrocarbures (terpinolène, camphène, alpha-terpinène, alpha-pinène, dipentène, gamma-terpinène, paracumène, isoterpinolène,...); des cinéols (1,4-cinéole t 1,8-cinéol) et des alcools terpéniques (alpha-terpinéol, gamma-terpinéol...) sont aussi présents.  
 Terpinéol multiconstituant (n°cas usuel 8000-41-7)  
 Composée des constituants majeurs suivant (>10%) : (-)-alpha-terpinéol (cas n° 10482-56-1), (+)-alpha-terpinéol (cas n°7785-53-7), gamma-terpinéol (cas n°586-81-2)  
 Impureté (<10%) : cis-bêta-terpinéol (cas n°7299-41-1),  
 trans-bêta-terpinéol (cas n° 7299-40-3), delta-terpinéol (cas n° 7299-42-5), 1-terpinen-4-ol (cas n° 562-74-3)

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Hydrocarbures, sous-produits du traitement des terpènes	: 85 à 86 %	68956-56-9	273-309-3	----	01-2119980606-28	R10 Xn; R65 Xi; R36/38 R43 N; R51-53 ----- Asp. Tox. 1;H304 Flam. Liq. 3;H226 Eye Irrit. 2;H319 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411
terpinéol multiconstituant	: 4 à 5 %	----	----	----	01-2119553062-49	Non classé. (DSD/DPD) ----- Skin Irrit. 2;H315 Eye Irrit. 2;H319

**SECTION 4 Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**

- Premiers secours** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Mettre la victime au repos.
- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.  
 Appeler un médecin.  
 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

**DIPENTENE**

**DIPENTENE**

**SECTION 4 Premiers secours (suite)**

- Ingestion : enlevées. Continuer à rincer.  
: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée disponible.

**SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Moyens d'extinction : Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse.

- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- \* Produits de combustion dangereux : Vapeurs irritantes.  
Vapeurs toxiques.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Prévention : Conserver à l'abri des sources d'ignition. Ne pas fumer.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.  
Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

**SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Ne pas fumer. Assurer une ventilation d'air appropriée. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- \* Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Aspirer au moyen d'un équipement excluant tout risque d'inflammation.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

**DIPENTENE**
**DIPENTENE**
**SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)**
**SECTION 7 Manipulation et stockage**
**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- \* **Général** : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
- \* **Manipulation** : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Ne pas respirer les vapeurs. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- Mesures techniques de protection** : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

**7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

- Stockage**
- Stockage** : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. L'aluminium est recommandé pour l'entreposage. L'acier inoxydable est recommandé pour l'entreposage.
- Stockage - à l'abri de** : Chaleur.  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée disponible.

**SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**

DNELs et PNECs disponible sur demande.

**Protection individuelle**


- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
  - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
  - **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité. EN 166
  - **Protection des mains** : Gants. EN 374-1
  - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

- \* **Sur les ingrédients** :
- Alpha pinène (80-56-8)
    - Belgique : VL-8H = 20ppm
    - Suède : LV-8H = 150mg/m<sup>3</sup>, VLCT = 300mg/m<sup>3</sup>
  - terpènes
    - Autriche : VL -8H= 560mg/m<sup>3</sup>, VLCT = 560mg/m<sup>3</sup>
    - Danemark : VL-8H = 140mg/m<sup>3</sup>, VLCT = 280mg/m<sup>3</sup>
    - Suède : LV-8H = 150mg/m<sup>3</sup>, VLCT = 300mg/m<sup>3</sup>
  - Paracymène (99-87-6)
    - Belgique : VL-8H= 100mg/m<sup>3</sup>
    - Danemark : VL-8H = 135mg/m<sup>3</sup>, VLCT = 270mg/m<sup>3</sup>
    - Suède : LV-8H = 140mg/m<sup>3</sup>, VLCT = 190mg/m<sup>3</sup>
  - Beta pinène (127-91-3)
    - Belgique : VL-8H= 20ppm
    - Danemark : VL-8H = 140mg/m<sup>3</sup>, VLCT = 280mg/m<sup>3</sup>
    - Suède : LV-8H = 150mg/m<sup>3</sup>, VLCT = 300mg/m<sup>3</sup>
  - D-limonène (5989-27-5)
    - Allemagne (AGS) : VME-8H = 28mg/m<sup>3</sup>, VLCT = 110mg/m<sup>3</sup>
    - Allemagne (DFG) : VME-8H = 28mg/m<sup>3</sup>, VLCT = 112mg/m<sup>3</sup>
    - Suisse : VME-8H = 110mg/m<sup>3</sup>, VLCT = 220mg/m<sup>3</sup>

DIPENTENE

DIPENTENE

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

Dipentène (138-86-3)  
Suède : LV-8H = 150mg/m<sup>3</sup>, VLCT = 300mg/m<sup>3</sup>

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**9.1.a. Aspect**

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Incolore à légèrement jaune.
9.1.b. Odeur	
Odeur	: Térébinthine
9.1.c. Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH	
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation	
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	
Point d'ébullition [°C]	: 171 - 245
9.1.g. Point d'éclair	
Point d'éclair [°C]	: 46
9.1.h. Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	
9.1.k. Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.l. Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.m. Densité relative	: Aucune donnée disponible.
* Densité	: 0.85 - 0.87 (20 °C)
9.1.n. Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Difficilement soluble dans l'eau.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible.
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.q. Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
9.1.r. Viscosité	
Viscosité à 40 °C [mm <sup>2</sup> /s]	: < 7
9.1.s. Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
9.1.t. Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

**9.2. Autres informations**

Aucune donnée disponible.

**DIPENTENE**

**DIPENTENE**

**SECTION 10 Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(es) dans des conditions normales.

**10.4. Conditions à éviter**

**Conditions à éviter** : Flamme nue. Etincelles. Surchauffe.

**10.5. Matières incompatibles**

**Matières à éviter** : Oxydant.  
Acides forts.  
Bases fortes.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

**Produits de décomposition dangereux** : Aucun(es) dans des conditions normales.

**SECTION 11 Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Informations toxicologiques** : Légèrement irritant pour les yeux. OCDE 405  
Peut aboutir à une aspiration dans les poumons.

**Toxicité aiguë**

**Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : > 2000 OECD 401

**Sensibilisation** : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Sur les ingrédients** : Eléments toxicologiques disponible sur demande.

**SECTION 12 Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

\* **Informations toxicologiques** : Eléments ecologiques sur les ingrédients disponible sur demande.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible.

\* **Biodégradation [%]** : Le produit est biodégradable.  
cas n°68956-56-9 : 81-83% - 28 jours (OCDE 301D)  
cas n°8000-41-7 : 80% - 28 jours (OCDE 310)

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

\*

**12.4. Mobilité dans le sol**

\* Koc : 28.8 - 50.9 (OECD 106) pour le terpinéol ( 8000-41-7)

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

\* Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

**12.6. Autres effets néfastes**

**DIPENTENE**
**DIPENTENE**
**SECTION 12 Informations écologiques (suite)**

Aucune donnée disponible.

- Information relative aux effets écologiques** : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Eviter le rejet dans l'environnement.

**SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

- Généralités** : Eviter le rejet dans l'environnement.  
Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

**SECTION 14 Informations relatives au transport**
**14.1. Numéro ONU**

- Information générale : **1993**
- No ONU : 1993

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

- Désignation officielle de transport : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. ( Hydrocarbures, sous-produits du traitement des terpènes )  
UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. ( Hydrocarbures, sous-produits du traitement des terpènes ), 3, III, (D/E)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

 3  
 Etiquetage ADR


- 3: Liquides inflammables  
9: Matières et objets dangereux divers.

**Transport terrestre**

- I.D. n° : 30
- ADR Classe : 3
- Mesures d'urgence en cas d'accident** : Arrêter le moteur.  
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.  
Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.  
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.  
PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

**Transport par mer**

- Code IMO-IMDG : Classe 3
- IMDG-Pollution marine : Yes 0
- N° de fiche de sécurité : F-E S-E

**Transport aérien**

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 366  
Packaging instructions passenger: 355

**DIPENTENE**

**DIPENTENE**

**SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)**

- IATA - Classe ou division : 3

**14.4. Groupe d'emballage**

III

- Groupe d'emballage ADR : III  
E

- Groupe d'emballage IMO : III

- Groupe d'emballage IATA : III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

**En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

**Précautions individuelles** : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

**Informations complémentaires** : Aucun(e).

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15 Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

**Symbole(s)** : Xn : Nocif  
N : Dangereux pour l'environnement

**Phrase(s) R** : R10 : Inflammable.  
R38 : Irritant pour la peau.  
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**Phrase(s) S** : S24 : Eviter le contact avec la peau.  
S37 : Porter des gants appropriés.  
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.  
S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Autres** : REACH - n° 1907/2006 :  
Le produit ne contient pas de substances inscrites dans les listes:  
- annexe XIV - SVHC  
- annexe XVII

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

\* Complète. pour les hydrocarbures, sous-produits du traitement des terpènes et le terpinéol multiconstituant.

**DIPENTENE****DIPENTENE****SECTION 16 Autres informations**

- Liste des phrases R pertinentes (chap. 2)** : R10 : Inflammable.  
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.  
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- Autres données** : Aucun(e).
- Révision** : Révision - Voir : \*
- DENEGATION DE RESPONSABILITE** : Cette fiche de données de sécurité a été établie reprenant les données des fiches de données de sécurité en provenance de fournisseurs en amont.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**